

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

DU Temps, travail et santé

- › Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- › Ouvert en alternance : Non

Présentation

Le DU Temps, Travail, Santé permet de répondre aux préoccupations de bien-être au travail au travers du prisme du Droit envisagé comme un levier de la qualité de vie au travail. Il aborde les questions liées à la santé au travail, à l'organisation et aux conditions de travail, aux actions de recrutements et de reclassement ou d'inclusion des personnes en situation de handicap ou de retour à l'emploi, en lien avec l'éthique entrepreneuriale. Il s'adresse aux entrepreneurs et salariés convaincus que le bien-être/bonheur au travail est un vecteur de performance et d'efficacité de l'activité professionnelle.

Objectifs

L'enjeu de la formation est de permettre aux stagiaires et étudiants de bénéficier des apports théoriques et méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre dans leur organisation de la qualité de vie au travail.

- Appréhender et comprendre les leviers juridiques relatifs à l'organisation du travail aux fins d'utiliser les modalités les plus efficaces d'organisation de l'entreprise dans un objectif de bien-être;
- Comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et connaître les outils juridiques de leur mise en place (soft law-hard law);
- Appréhender les enjeux psychologiques, managériaux et médicaux de la santé au travail;
- Comprendre la réglementation relative à la santé au travail et son intérêt en matière de bien-être et efficacité de l'entreprise;
- Comprendre les enjeux de la place du travail aujourd'hui et les modalités de retour à l'emploi;
- Connaître la méthodologie du cas pratique dans un cadre interdisciplinaire nécessaire à l'appréhension de la notion de bien-être au travail.

Les + de la formation



Admission

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence
- Ou à défaut, avoir le baccalauréat minimum et une expérience ou un projet professionnel significatif en lien avec les thématiques.

Modalités d'inscription

Dates de candidature 2023 à venir...

Étudiants : candidatures en ligne fermées. Les modules ne sont pas ouverts aux étudiants.

Public cible

- Chefs d'entreprises et professions libérales;
- Responsables des ressources humaines privés ou publics;
- Salariés, fonctionnaires et agents publics ayant des missions en lien avec la thématique;
- Acteurs de l'insertion;
- Représentants du personnel et représentants syndicaux;
- Étudiants titulaires d'une licence.

Droits de scolarité

Formation continue :

- D.U. complet : 3000 euros (+ droits universitaires)
- Par module : 500 euros

Formation initiale :

- D.U. complet : 150 euros

- Par module : 50 euros

Les coûts sont forfaitaires, exonérés de TVA.

Non éligible au CPF

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Anne Sophie Hocquet

✉ anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr

Contact administratif

Sylvie Lailier

☎ 02.44.68.86.98

✉ sylvie.lailier@univ-angers.fr

Contact administratif

Mayoury Baccam

✉ mayoury.baccam@univ-angers.fr